

COMITÉ DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY

Relevé de décisions de la réunion des 25 & 26 septembre 2023

1. ORGANISATION

- **Désignation au Comité Directeur de la LNR**

Sur proposition du Président, le Comité Directeur a désigné Frédéric Calamel pour intégrer le Comité Directeur en tant que membre associé. Il siègera désormais avec voix consultative.

- **Election au Bureau de la LNR**

Régis Dumange (USON Nevers) a été élu au sein du Bureau de la LNR en tant que vice-Président issu du collège de PRO D2 en remplacement de Frédéric Calamel dont le mandat au sein du Bureau s'est achevé au 30 juin 2023.

2. COMPETITIONS

2.1. Homologation des résultats et classements

Conformément à l'article 306 bis des Règlements Généraux de la LNR, le Comité Directeur a homologué le résultat des matches de :

- PRO D2 à l'issue de la 5^{ème} journée de la saison 2023/2024 ;
- TOP 14 à l'issue de la 3^{ème} journée de la saison 2023/2024.

2.2. Programmation Phase finale TOP 14

Les demi-finales du TOP 14 qui auront lieu à Bordeaux seront programmées comme suit :

- le vendredi 21 juin 2024 à 21h pour la demi-finale 1,
- le samedi 22 juin 2024 pour un coup d'envoi prévisionnel entre 16h et 21h pour la demi-finale 2.

La phase finale de TOP 14 se jouant en même temps que l'Euro 2024 de football, l'horaire du coup d'envoi de la demi-finale 2 du TOP 14 sera déterminé après le tirage au sort de l'Euro (en Comité Directeur de décembre 2023).

Le choix des matches positionnés sur chacun des créneaux des demi-finales sera fait, conformément au contrat LNR/CANAL+, par CANAL+ (pas de priorité pour le club classé 1^{er} à l'issue de la saison régulière compte-tenu de la concurrence de l'Euro).

L'équipe barragiste qui participera à la demi-finale du vendredi est l'équipe qui aura remporté le premier barrage, l'équipe qui aura remporté le second barrage jouant le samedi.

La finale du TOP 14 qui aura lieu à Marseille est programmée le vendredi 28 juin 2024 à 21h (jour sans match de l'Euro 2024 avant les huitièmes de finale qui débutent samedi 29 juin).

3. ARBITRAGE

Le Comité Directeur a pris acte de l'avancement du déploiement du plan de performance de l'arbitrage du secteur professionnel ainsi que de la mise en place progressive des contenus pédagogiques sur l'explication des règles du jeu diffusés sur les écrans géants dans certains stades.

4. RELATIONS FFR / LNR

Le Comité Directeur a échangé sur les conclusions du séminaire du Comité d'orientation stratégique FFR-LNR qui s'est tenu les 31 août et 1^{er} septembre et a permis de partager l'approche des deux institutions sur l'ensemble des dossiers : International (calendrier et compétitions), équipes de France, santé des joueurs, compétitions domestiques (notamment lien PRO D2/Nationale, et compétition Espoirs), formation, plan performance arbitrage, héritage Coupe du Monde 2023, développement du rugby à 7, développement de la pratique féminine, RSE, régulation du rugby professionnel, assurances, stade de France ...

5. INTERNATIONAL

Le Comité Directeur a fait un large point sur les discussions en cours au sein de World Rugby – auxquelles la LNR est associée – qui portent sur les compétitions internationales, l'organisation du calendrier global, la révision de la Règle 9 et la santé des joueurs.

La LNR et la FFR ont convenu d'une position commune dans le cadre de ces discussions, dont la prochaine étape est un séminaire organisé par World Rugby le 4 octobre à Paris.

6. PLAN PROJETS LNR : BILAN 2022/2023 ET FEUILLE DE ROUTE 2023/2024

Après avoir pris connaissance du bilan du Plan Projets de la saison 2022/2023, le Comité Directeur a pris acte des projets inscrits au programme de travail de la LNR pour la saison 2023/2024. Il sera présenté aux collaborateurs des clubs lors de la visio-conférence du 5 octobre.

7. LABEL STADES

Sur proposition de la Commission Stades, le Comité directeur a acté :

- L'octroi d'un délai supplémentaire au RC Narbonne pour la livraison des travaux de labellisation sous réserve de :
 - la finalisation des travaux de la tribune au plus tard le 31 décembre 2023 et,
 - de la transmission de la délibération du Conseil Municipal concernant l'éclairage (au plus tard le 31 décembre 2023), et de la livraison opérationnelle du nouvel éclairage sportif répondant aux exigences minimales du cahier des charges LNR « conditions d'accueil du diffuseur » (au plus tard le 30 juin 2024).
- Le non-versement au club de Valence-Romans-Drôme-Rugby des 50% restants du fonds stades de la saison 2021/2022 compte-tenu de l'absence de réalisation des travaux prévus permettant d'obtenir le Label. Le Comité Directeur a par ailleurs décidé de ne pas demander le remboursement des sommes déjà versées au titre successivement des dispositifs de travaux d'amélioration puis des travaux de Labellisation, compte-tenu des travaux qui ont été réalisés durant la période et ont permis une amélioration importante de l'enceinte ;

- Le non-versement au club du Biarritz Olympique des 50% restants du fonds stades de la saison 2021/2022 compte-tenu de l'absence de réalisation des travaux permettant de respecter le critère « TOP 14 » lié au nombre de places assises. Le Comité Directeur a par ailleurs décidé de ne pas demander le remboursement des sommes déjà versées dans la mesure où i) le club dispose du Label Stades 2017/2023, et que l'accessibilité au Fonds Stades pour la saison 2021/2022 était conditionnée uniquement par la réalisation de ces travaux capacitaires et que ii) le club a été relégué en PRO D2 à l'issue de la saison 2021/2022.

Sur proposition du Bureau, le Comité Directeur a décidé que la distribution des parts du Fonds Stades 2021/2022 non distribuées, se fera sur les comptes de la saison 2023/2024 à hauteur de 70% pour le TOP 14 et 30% pour la PRO D2 puis à parts égales à l'intérieur de chaque division à l'exclusion des clubs non-détenteurs du Label Stades (et non inscrits dans une procédure de travaux) au titre de la saison en cours et des clubs concernés par la procédure (VRDR et BOPB).

8. MARKETING

Le Comité Directeur a pris acte de l'avancée du projet de renouvellement du système LED TOP 14 et PRO D2 à horizon 2025/2026. Des travaux seront menés au sein de la Commission marketing dans les prochaines semaines sur l'impact des options envisagées (arc TV complet en ligne de touche face caméras + enbutts) dans l'exploitation de l'espace commercialisable.

9. COMMUNICATION

Un point d'étape sur les actions du plan de communication autour de la Coupe du Monde ainsi que sur l'organisation de la Nuit du rugby qui aura lieu le 20 novembre a été présenté.

POINTS DIVERS

11.1. Bilan de l'intersaison 2023

Le bilan de l'intersaison 2023 a été présenté et est joint en annexe 1.

11.2. Commissions

Le Comité Directeur a désigné :

- Régis Dumange en tant que Président de la Commission Stades ;
- Frédéric Calamel en tant que président de la Commission Effectifs/Mutations et de la Commission Relations LNR/Clubs ;
- Frédéric Calamel en tant qu' élu LNR au Comité de Pilotage Plan Performance Arbitrage.

Par ailleurs, le Comité Directeur a validé des mouvements au sein des Commissions Sportive, Stades, Marketing, Discipline et Règlements, Commissaires à la citation, Formation et Formation FFR/LNR. La composition de ces Commissions pour la saison 2023/2024 est jointe au présent relevé (annexe 2).

11.3. Rectification réglementaire (art 41 bis)

Il est procédé à la rectification d'une erreur matérielle à l'article 41 bis du Règlement administratif de la LNR (nouveau dispositif portant sur la régulation des indemnités de rachat de contrats) figurant dans les règlements généraux publiés en juillet.

Le montant de la franchise citée dans l'article est de 350.000 euros (cf relevé de décisions du Comité Directeur du 6/7 février 2023) et non 250.000 euros comme indiqué par erreur dans le document. Une nouvelle version consolidée des Règlements Généraux 2023/2024 sera publiée dans les prochains jours.



**ANNEXE 1 AU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DU 25-26 SEPTEMBRE 2023
BILAN INTERSAISON : MUTATIONS & EFFECTIFS**



TOP 14

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Contrats Pro hors jokers	36,6	37,6	35,8	34,9	34,6	34,9	35,3	35,2
Centre de formation	31,1	28,9	29,6	28	28	25	24	25



NOMBRE DE JOUEURS SOUS CONTRAT PROFESSIONNEL

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Joueurs sous contrats professionnels (hors jokers)	513	527	501	489	485	489	494	493
Dont recrutement de Joueurs Supplémentaires et Joueurs additionnels	24	6	8	3	4	3	8	3
Jokers Coupe du Monde	49 dont 11 ont déjà signé en tant que j. supp./j. add.				34 Dont 8 ont signé en tant que j. supp./j. add.			
Moyenne par club (hors jokers)	36,6	37,6	35,8	34,9	34,5	35	35	35
Contrats comptabilisés	373	372	361	338	371	382	395	418
Moyenne par club	26,6	26,6	25,8	24,1	26,5	27	28	30
Joueurs issus d'un CDF et non-comptabilisés	136	147	130	146	116	107	94	75
Joueurs issus d'un CDF ayant signé leur 1 ^{er} contrat professionnel	37	53	48	53	57	38	40	30

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
En provenance d'un club de TOP 14	61	62	44	34	47	52	73	61
En provenance d'un club de PRO D2	19	22	27	14	31	24	29	21
En provenance d'un club amateur	2	0	1	1	3	2	0	2
En provenance d'une autre fédération	43	23	31	35	30	31	39	29
Total des mutations	125 (22,2%)	107 (20,3%)	103 (20,6%)	84 (17%)	122 (25%)	109 (22%)	141 (29%)	113 (23%)
Joueurs ayant quitté le TOP 14 à l'issue de la saison précédente au profit d'une fédération étrangère	17	9	14	16	15	35	39	26



PRO D2



	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Contrats Pro hors jokers	34,9	34,4	33,75	32,9	34,6	33,75	32,4	32,8
Centre de formation	25,6/26,6*	25	26	24	23	22	22	21

**25,6 avec prise en compte des 11 joueurs amateurs de Dax inscrits sur la Liste des moins de 23 ans fixée à 15 joueurs maximum (Dax ne possédant pas de Centre de Formation Agréé pour cette saison)*

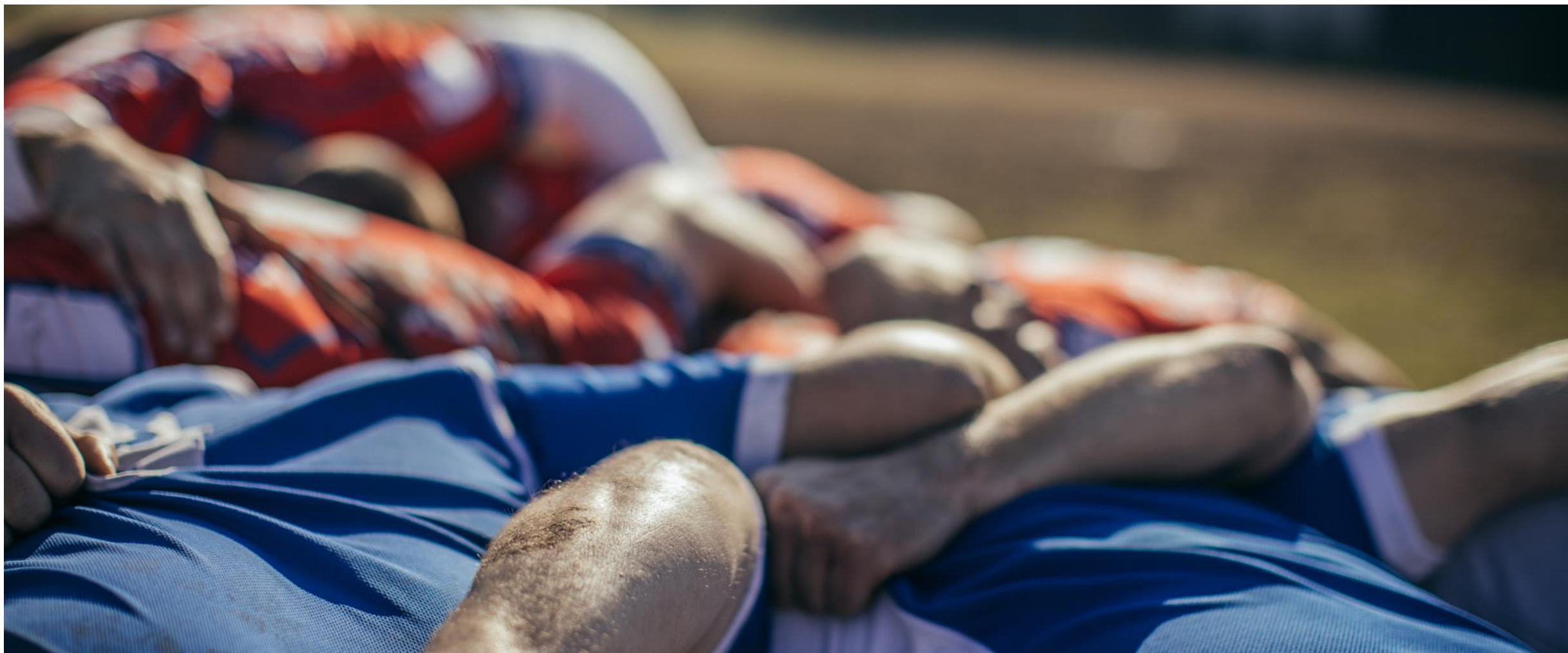
Moyenne sans prise en compte des joueurs de Dax : 26,6



NOMBRE DE JOUEURS SOUS CONTRAT PROFESSIONNEL

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Joueurs sous contrats professionnels (hors jokers)	559	551	540	526	553	540	518	525
Dont recrutement de Joueurs Supplémentaires et Joueurs additionnels	5	3	2	7	6	7	3	3
Jokers Coupe du Monde	3 Aucun n'a signé en tant que j.supp./j.add.				0			
Moyenne par club	34,9	34,4	33,75	32,9	34,6	33,75	32,4	32,8
Contrats comptabilisés	434	448	438	419	464	459	452	441
Moyenne par club	27,1	28	27,4	26	29	29	28	27,5
Joueurs issus d'un CDF et non-comptabilisés	101	119	93	92	92	77	66	84
Joueurs issus d'un CDF ayant signé leur 1 ^{er} contrat professionnel	42	50	34	49	45	37	35	39

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
En provenance d'un club de TOP 14	55	45	43	49	61	33	42	36
En provenance d'un club de PRO D2	48	53	60	33	42	54	53	46
En provenance d'un club amateur	18	15	21	11	25	17	23	14
En provenance d'une autre fédération	37	21	38	30	21	25	27	25
Total des mutations	158 (28%)	134 (24,1%)	162 (30%)	123 (23%)	149 (27%)	129 (24%)	145 (28%)	121 (23%)
Joueurs ayant quitté le PRO D2 à l'issue de la saison précédente au profit d'une fédération étrangère	12	18	14	15	17	28	23	20

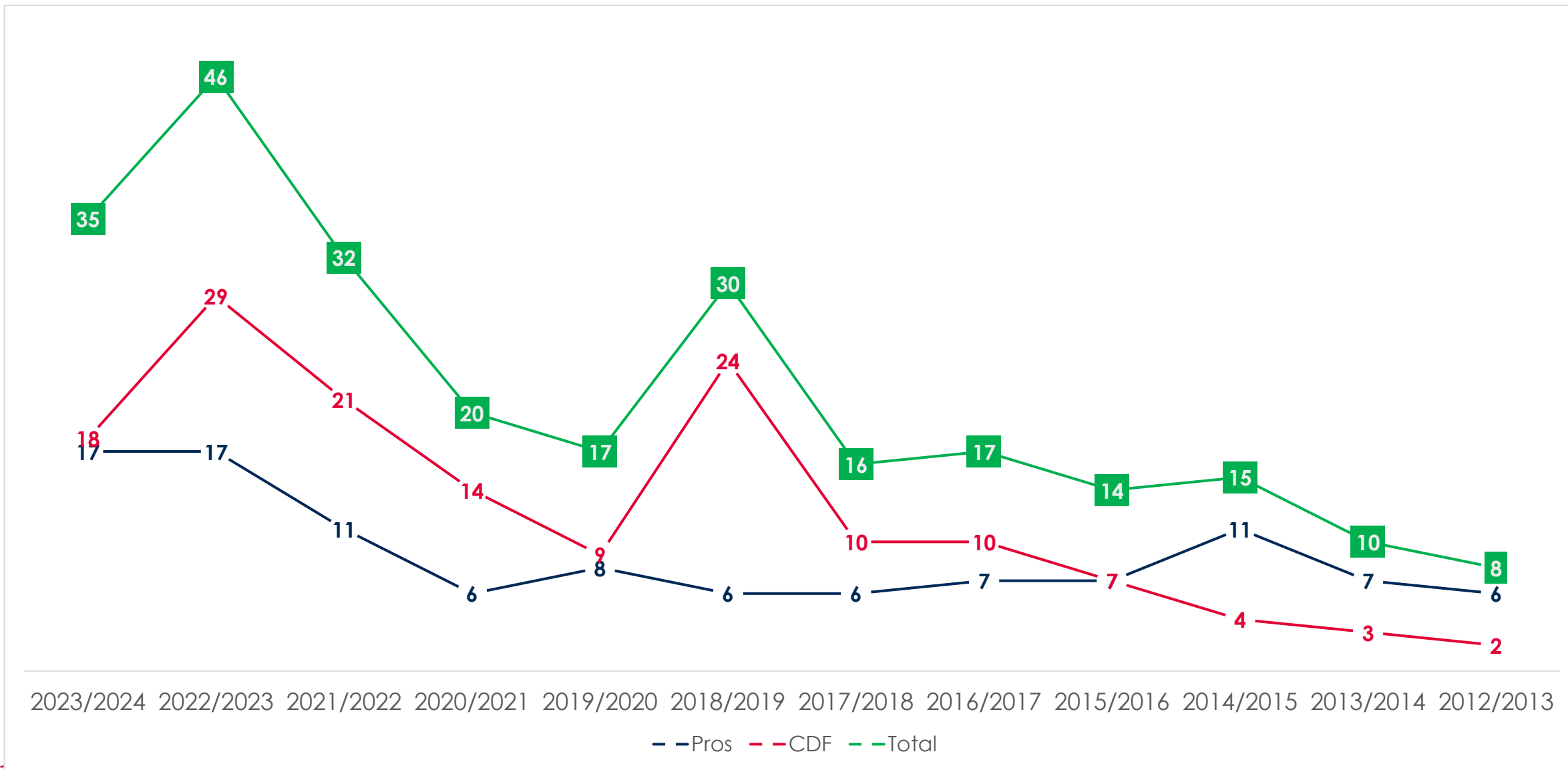


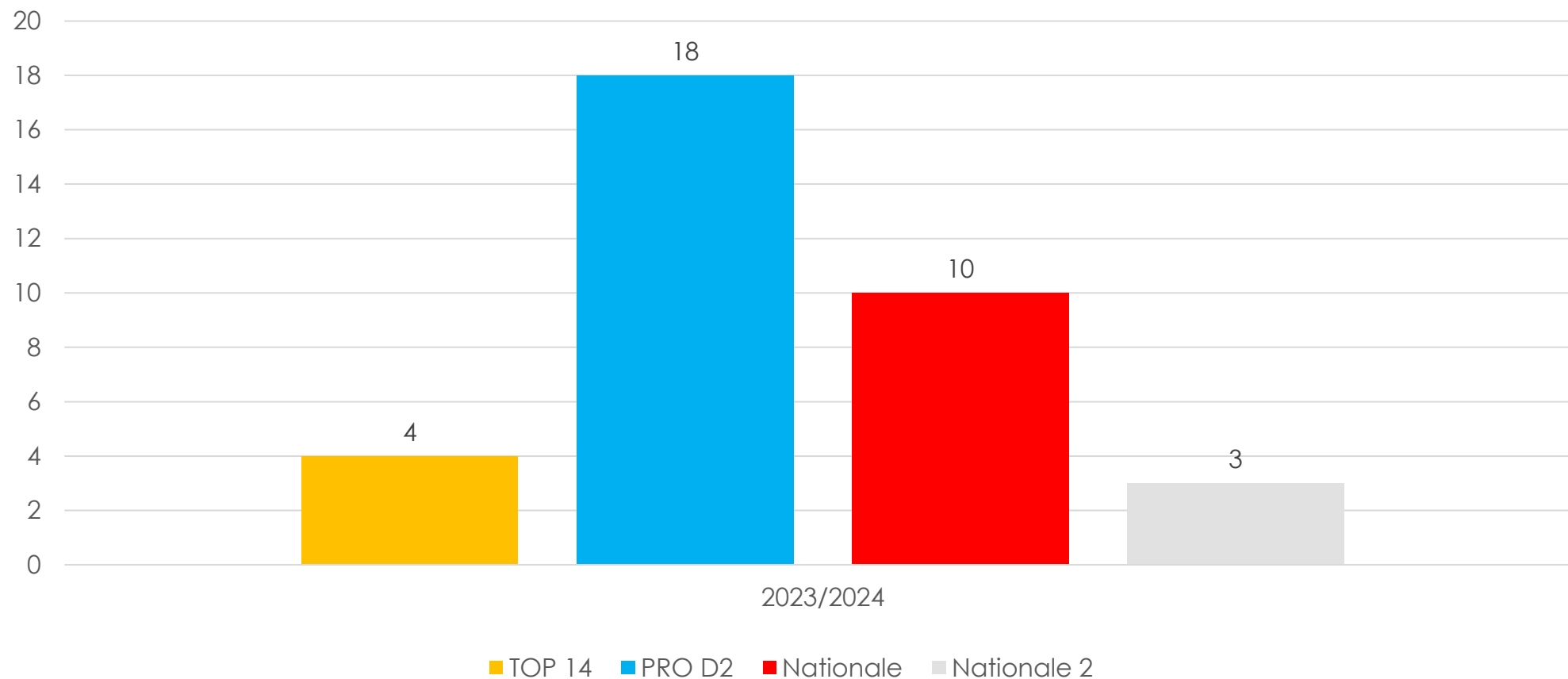
MUTATIONS TEMPORAIRES

MUTATIONS TEMPORAIRES EN TOP 14 ET PRO D2

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Professionnel	17	17	11	6	8	6	6	7
	3 de TOP 14 à TOP 14 10 de TOP 14 à PRO D2 3 de TOP 14 à Nationale 1 de PRO D2 en Nationale 2	5 de TOP 14 à TOP 14 11 de TOP 14 à PRO D2	3 de TOP 14 à TOP 14 5 de TOP 14 à PRO D2	3 de TOP 14 à TOP 14 3 de TOP 14 à PRO D2	5 de TOP 14 à PRO D2	6 de TOP 14 à PRO D2	2 de TOP 14 à TOP 14 4 de TOP 14 à PRO D2	5 de TOP 14 à PRO D2 2 de TOP 14 à Fédérale 1
Espoir	18	29	21	14	9	24	10	10
	10 de TOP 14 à PRO D2 1 de TOP 14 à Nationale 1 de PRO D2 à TOP 14 6 de PRO D2 à Nationale	18 de TOP 14 à PRO D2 3 de TOP 14 à Nationale 1 de PRO D2 à PRO D2 5 de PRO D2 à Nationale 2 de PRO D2 à Nationale 2	13 de TOP 14 à PRO D2 4 de PRO D2 à PRO D2 4 de TOP 14 à Nationale	13 de TOP 14 à PRO D2 1 de TOP 14 à TOP 14	6 de TOP 14 à PRO D2 3 de TOP 14 à TOP 14	18 de TOP 14 à PRO D2 3 de TOP 14 à TOP 14 2 de PRO D2 à Fédérale 1	7 de TOP 14 à PRO D2 1 de PRO D2 à PRO D2 2 de TOP 14 à Fédérale 1	6 de TOP 14 à PRO D2 4 de TOP 14 à TOP 14
Total	35	46	32	20	17	30	16	17
	Dont 18 de TOP 14 à PRO D2	Dont 28 de TOP 14 à PRO D2	Dont 18 de TOP 14 à PRO D2	Dont 16 de TOP 14 à PRO D2	Dont 11 de TOP 14 à PRO D2	Dont 24 de TOP 14 à PRO D2	Dont 11 de TOP 14 à PRO D2	Dont 11 de TOP 14 à PRO D2

NOMBRE DE MUTATIONS TEMPORAIRES







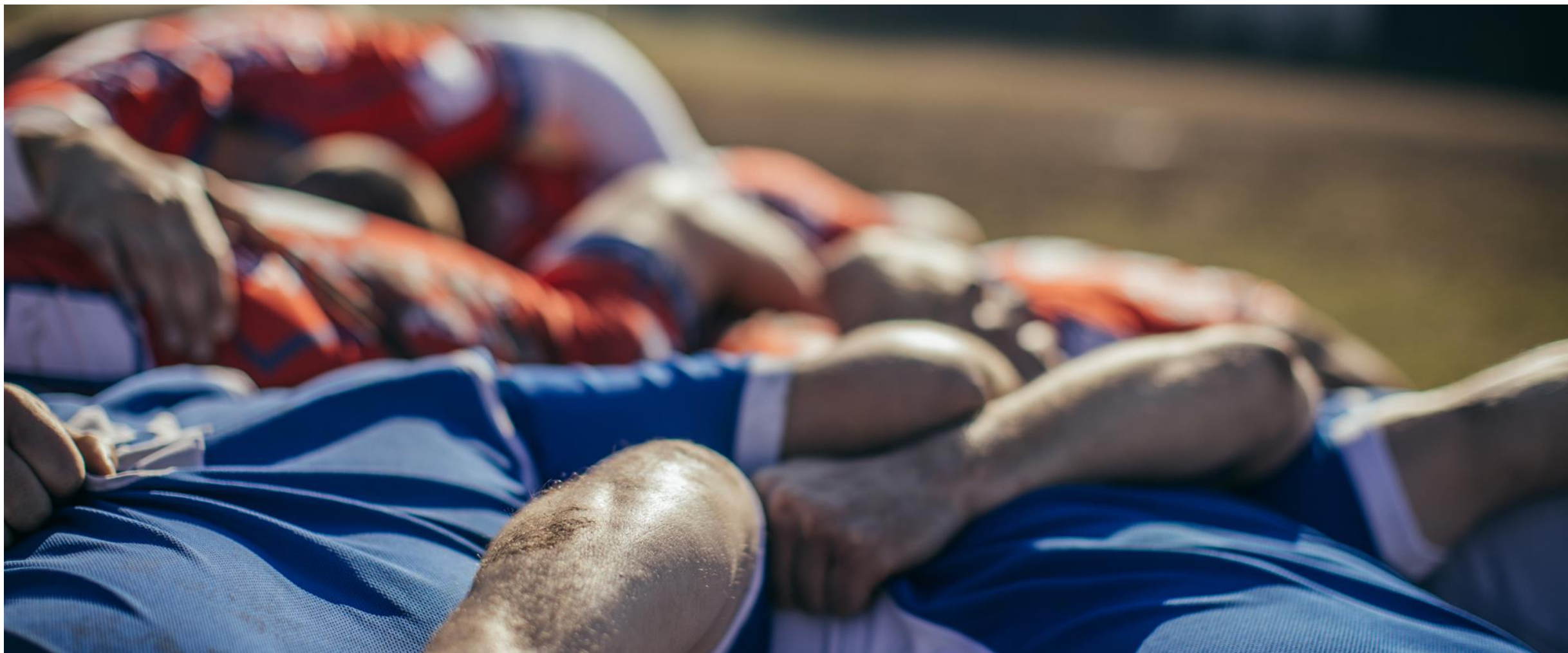
RECRUTEMENTS EN COURS DE SAISON

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019
Joueurs Supplémentaires	12	6	5	8	5	3
Jokers Médicaux	3	5	2	5	5	9
Joueurs Additionnels	17	3	5	2	2	3
Jokers Coupe du Monde	52				34	
Joueurs sans club	16	4	7*	13**	6	9
TOTAL	100	18	19	28	52	24

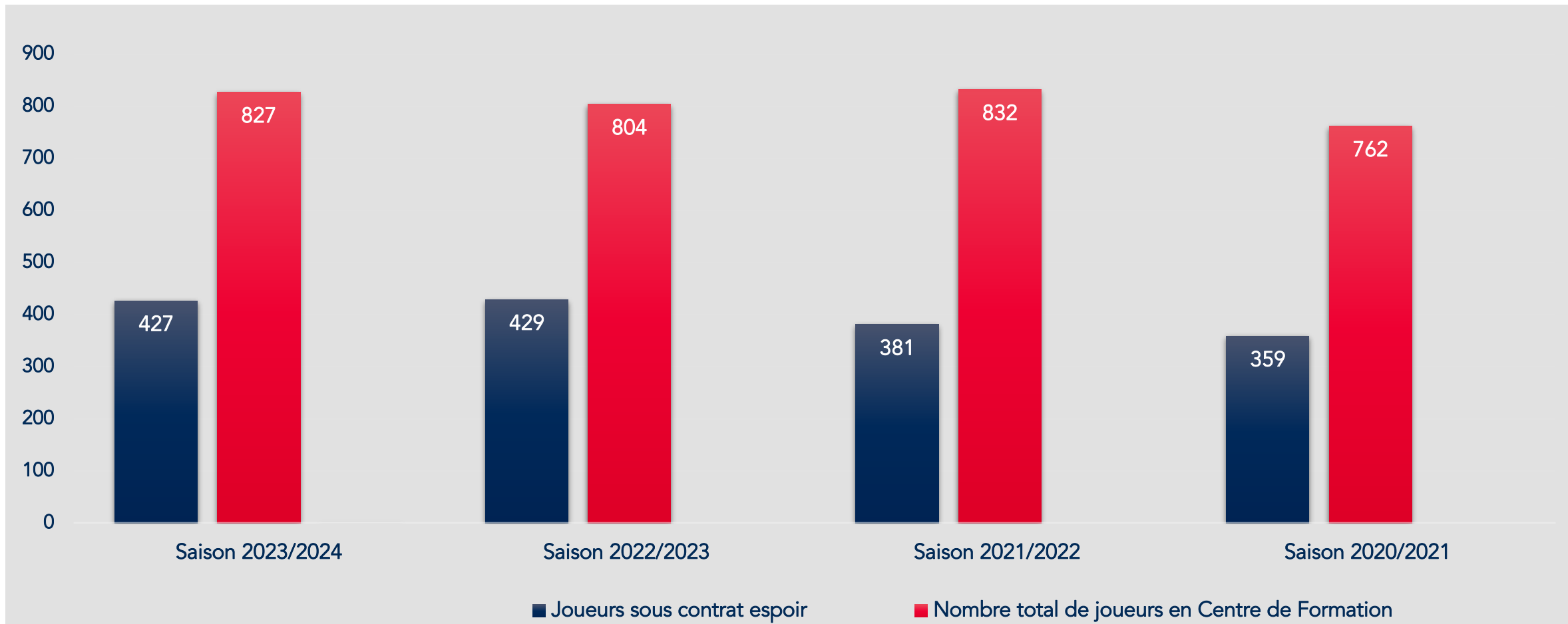
*Tous en PRO D2

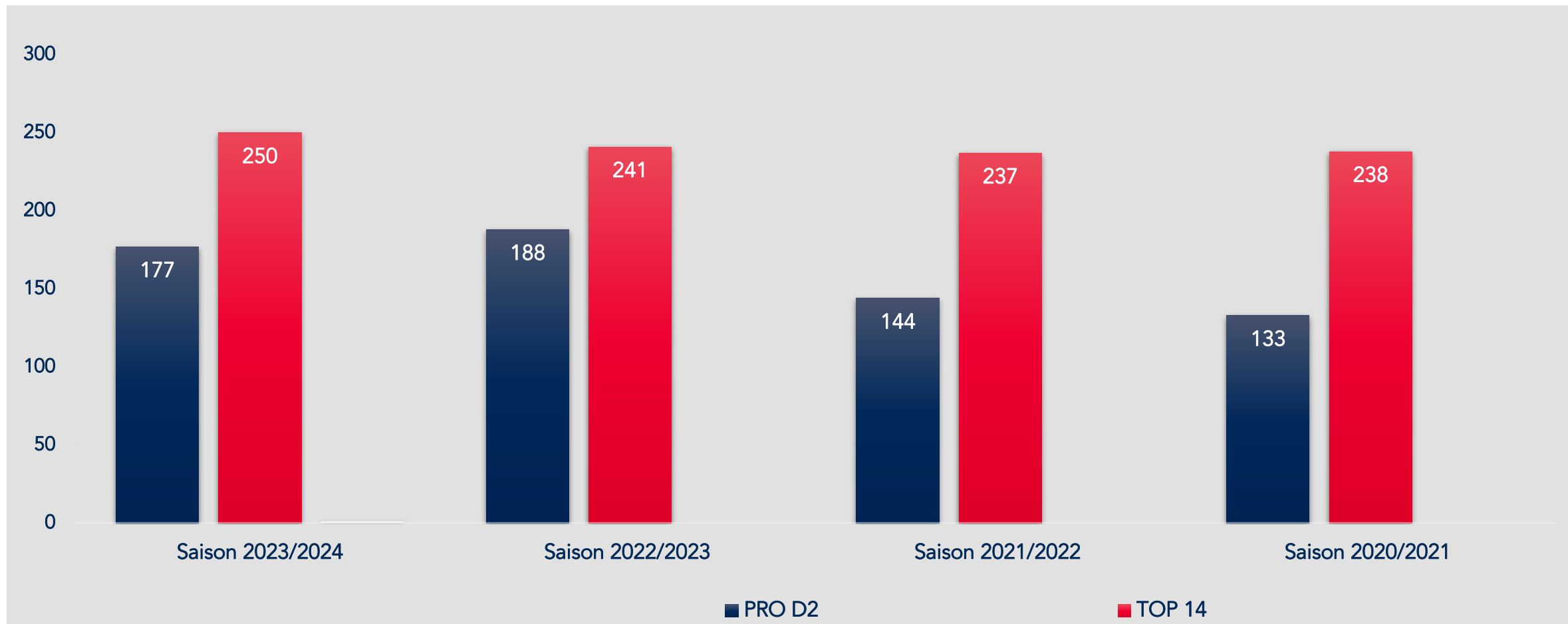
**Dont 9 en PRO D2



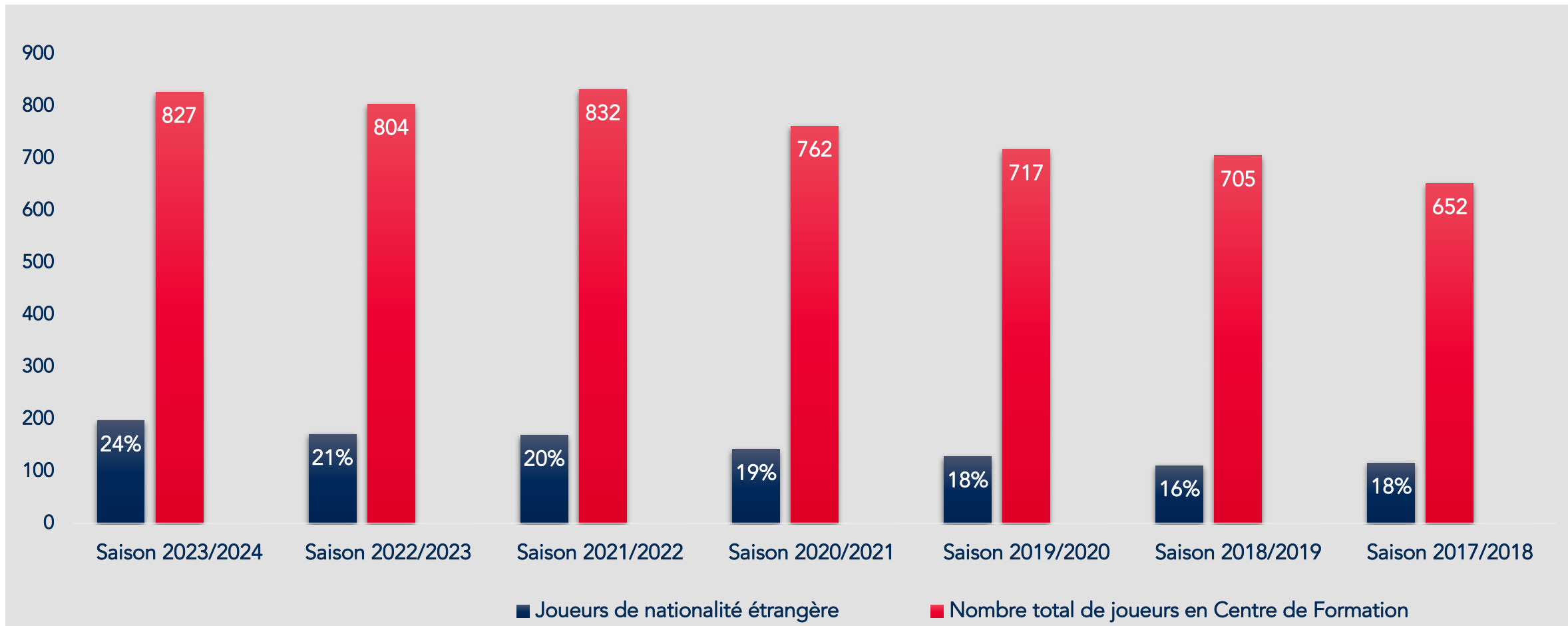


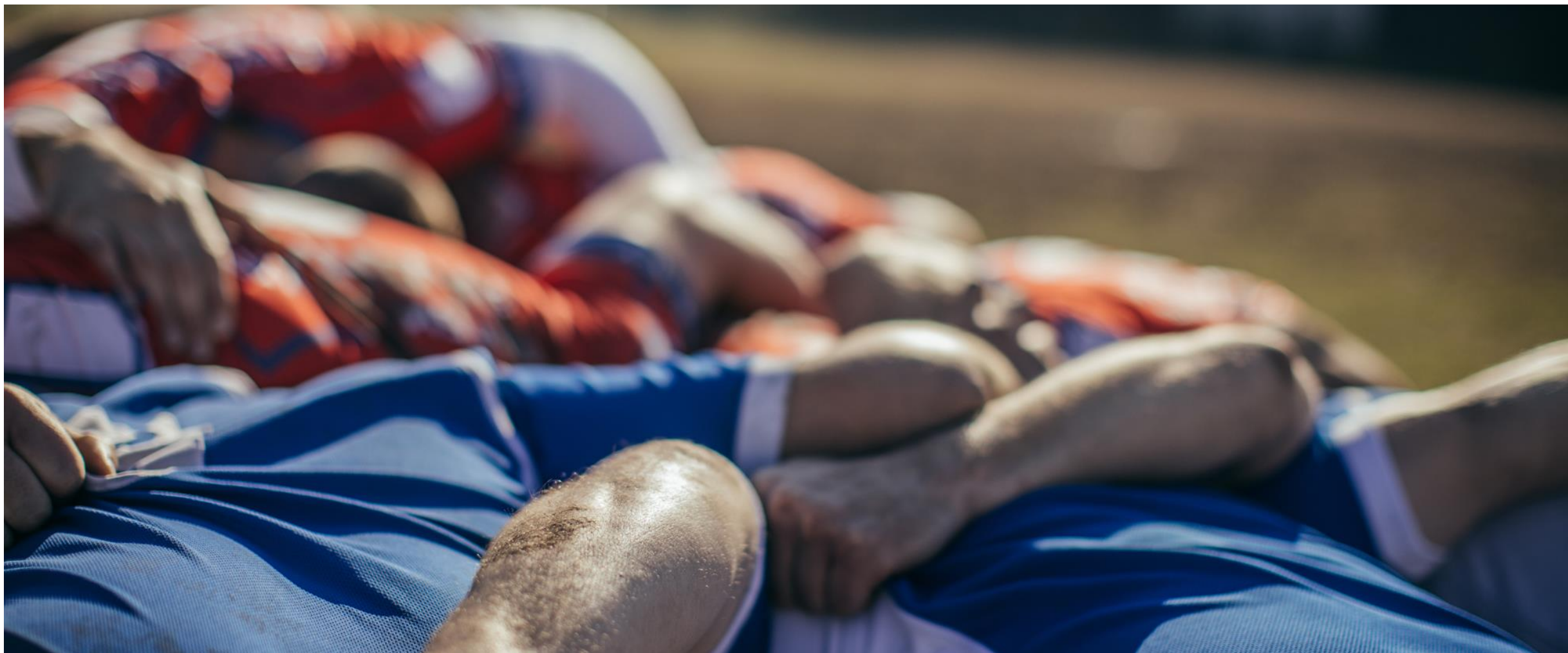
EFFECTIFS DES CENTRES DE FORMATION





ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES CENTRES DE FORMATION





ENCADREMENT SPORTIF

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Managers sportifs	9	6	4	2
Entraîneurs	38	39	40	41
Entraîneurs spécifiques	20	19	10	7
Responsable de la préparation physique	15	14	13	14
Préparateurs physiques	39	39	30	29
<i>Analystes rugby</i>	30	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>
<i>Total</i>	151	117	97	93



	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Managers sportifs	10	7	9	7
Entraîneurs	32	29	30	29
Entraîneurs spécifiques	15	17	12	12
Responsable de la préparation physique	11	10	5	3
Préparateurs physiques	24	24	25	28
<i>Analystes rugby</i>	19	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>
<i>Total</i>	111	87	81	79





**ANNEXE 2 AU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DU 25-26 SEPTEMBRE 2023
COMMISSIONS : AJUSTEMENTS 2023/2024**

TOP 14

ASM Clermont	RETIERE Didier
Castres	ROLLAND Matthias
Montpellier	SAINT-ANDRE Philippe
Oyonnax (en remplacement de l'USAP)	EL ABD Joe
RC Toulon	EMMANUELLI Laurent
Stade Français	LABIT Laurent
Racing 92	TRAVERS Laurent
Stade Toulousain	CAZALBOU Jérôme

PRO D2

Colomiers Rugby	PEMEJA Xavier
USON Nevers	SARRAUTE Julien
VANNES	CIDRE Mathieu *

Autres Membres

PROVALE	GUIDICELLI Mathieu
TECH XV	NOURAULT Didier
TECH XV	PELISSIE Marion
UCPR	CARRE Alain
UCPR	BOUCHERON Jean-Patrick
DTNA	MARCHAT Cédric
Membre Invité	GAILLARD Alain

Direction LNR référente : Compétitions et Stades

* Nouveau membre de la Commission



TOP 14	
ASM Clermont	Arnaud Chauvi
Stade Rochelais	Thomas Rousseau (<i>Label</i>)
Racing 92	Laurent Travers (<i>Label</i>) *
Stade toulousain	Jean-Luc Brumont (<i>Label</i>)
Aviron Bayonnais	Aurélien Vitalis
Castres Olympique	Julien Rueda
PRO D2	
Mont de Marsan	Frédéric Laustriat (<i>Label</i>)
Colomiers	Boris Cauquil (<i>Label</i>)
USON Nevers Rugby	Julien Pelletier
Provence Rugby	Clément Sadras
Autres Membres	
LNR	Emmanuel Eschalié (<i>Label</i>) (<i>suppléant</i>)
Représentant LNR 1	Arnaud Kerjean (<i>Label</i>)
Représentant LNR 2	(Président de la Commission) (<i>Label</i>)
UCPR	Simon Menanteau
FFR	Eric le Doeuil (<i>Label</i>)
FFR	Roland Labarthe (<i>Label</i>)

Direction LNR référente : Compétitions & Stades

* Nouveau membre de la Commission



TOP 14

Stade Rochelais	Stéphane DOUCET
LOU Rugby	Alexandra FRATTI DECASTIAU* (remplace Mathieu RENAUD LOU)
Racing 92	Mathieu MAIGNAL
RC Toulon	Benjamin LARRUE
Section Paloise	Pierre LAHORE
USA Perpignan	François RIVIERE
Stade Français	Georges-Henry BEDIOU
Stade Toulousain	Vincent BONNET
Union Bordeaux Begles	Yann ROZES

PRO D2

USM Sapiac	Jean-Baptiste FOURCADE
USON Nevers Rugby	Delphine DUMANGE
Valence Romans	Adrien RUIZ * (remplace Lionel NEGRIER - MASSY)
Rugby club Vannes	Martin MICHEL * (remplace Jonathan JOURDAN - CARCASSONNE)

Direction LNR référente : Marketing et Commerciale

* Nouveau membre de la Commission

Qualité	NOM	Prénom
Président	DANDREY	André
Vice-Présidents	COURAUD	Jean-Noël
	DOOMS	Jean-Luc
Secrétaire de séance	HEGOBURU	Jean-René
Membres désignés par la FFR	BUZY-PUCHEU	Maurice
	JACOMET	Michel
Membres	AUDEBERT *	Alexandre
	CABANNES	Laurent
	CAVALIEROS	Philippe
	GAILLARD	Alain
	HEGOBURU	Jean-René
	TERRYN	Olivier

* Nouveau membre de la Commission

Désignation d'un chargé d'instruction

Lucas MOLLARD – Juriste en charge du suivi de la Commission de discipline et des Règlements

Qualité	NOM	Prénom
Responsable	TUGEND	Gérard
Commissaires à la citation	ASTIER	Olivier
	BERNARDI*	Charles-Henri
	DAROQUE	Marc
	FRANTSCHI	Patrice
	GASPAROTTO	Guy
	JANVIER	Nathalie
	LASAGA	Nicolas
	LENNE	Philippe
	LIMAME ESSADDI	Wejdane
	LEROY	Marc
	LORANT-RAZE	Sébastien
	MENEZ	Adrien
	M'FOUDI	Lise-Marie
SUROWIEC	Jean-Christian	

* Nouveau membre



TOP 14

ASM	RIOUX Bertrand
Section Paloise	BROTO Lucas
Stade Toulousain	VISCHI-SERRAZ Valérie
USAP	ROLLAND Bruno
MHR	CAUDULLO Joan
Stade Rochelais	ESPAGNACH Cécile
LOU	BUGNAZET Julien

PRO D2

CA Brive	SANTOS Anne
Provence Rugby	GRACIANETTE Frédéric
RC Vannes	PAYEN Clément
Stade Aurillacois	OLOMBEL Walter

Autres Membres

FFR	MOURGUY Sandrine *
PROVALE	GUIDICELLI Mathieu (VOHRINGER Raphaël suppléant)
UCPR	PEYNICHOUX Matthieu (BOUCHERON Jean-Patrick suppléant)
TECH XV	BESSOU Damien (PELLISSIE Marion suppléante)

Direction LNR référente : Juridique

* Nouveau membre



Institutions	Qualité	Nom / Prénom
FFR	Membre	LHERMET Jean-Marc *
	Membre	ROUX Jordan*
	Membre	ARAZO Jean-Michel
	Membre suppléant	GUEUCIER Clémence*
	Membre	SALAMON Roger
	Membre suppléant	GIRARDIN Jacques
	DTN	LIEVREMONT Olivier
	DTN	MOURGUY Sandrine
	DTN Membre suppléant	FABRIS Jean-Pascal
	DTN Membre suppléant	COSTA Francis
	APARE	MORONVALLE Serge
	APARE membre suppléant	GOGUILLOT Arnaud*
	LNR	Membre
Membre suppléant		ESPAGNACH Cécile
Membre		LAFARGUE Max
Membre suppléant		GOGUILLOT Sophie
Membre		ROLLAND Bruno
Membre suppléant		PAYEN Clément
PROVALE		GIUDICELLI Mathieu
PROVALE - membre suppléant		VOHRINGER Raphael
TECH XV - titulaire		BESSOU Damien
TECH XV - membre suppléant		PELISSIE Marion
UCRAF	Représentant des CDF (UCPR)	GRACIANETTE Frédéric
	Représentant de l'UCRAF	CAUSSE Yves

